

Copes

Préparation et accompagnement à la consultation des dossiers administratifs et à la recherche des origines

L'accès aux dossiers administratifs est réglementé, depuis 1978, pour améliorer les relations entre l'administration et le public, et conforter les droits des usagers. Complétée par des dispositions ultérieures, la loi du 22 janvier 2002 relative à l'accès aux origines personnelles des personnes adoptées et (anciens) pupilles de l'État dont les parents ont demandé le secret de leur identité a précisé les modalités de recueil, de conservation et de communication des éléments identifiants et non identifiants. Pour les personnes ayant été prises en charge par l'ASE ou par un organisme d'adoption ou adoptées à l'étranger, la consultation de leur dossier administratif est souvent motivée par l'espoir de reconstituer les traces d'une histoire individuelle et familiale souvent incomplète, avec des allers-retours entre le vécu, les récits transmis et les éléments conservés dans le dossier.

Au vu de la complexité de certains parcours, des incohérences dans les chronologies, des formulations parfois opaques, la pertinence d'un accompagnement, notamment pour les mineurs et jeunes majeurs, s'est vue renforcée par la loi du 7 février 2022. Le rapport de la mission d'inspection interministérielle sur les pratiques illicites dans l'adoption internationale (13 mars 2024) met l'accent sur la nécessité de former à l'accompagnement de la recherche des origines tous ceux qui peuvent être impliqués, professionnels ou bénévoles. Alors que le regard culturel et social sur « les origines » a évolué, les nouvelles technologies constituent de nouveaux défis.

Paris

Stage

SM26-28

Tarif

819 €

Dates

24-25-26 juin 2026 (soit 21 h sur 3 jours)

Animé par Janice Peyré, ingénieure de recherche honoraire du CNRS, intervenante dans le DU Adoption, université d'Angers. Participation d'intervenants spécialisés.

Le Copes, créé en 1970 par le professeur Michel Soulé, propose aux professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de la famille un espace de pensée et d'échanges autour de leurs pratiques. Les formations apportent les éléments théoriques indispensables pour rendre compte de la clinique avec sérieux et éthique.

L'équipe du Copes s'engage à être fidèle aux valeurs qui le fondent et à ce qui nourrit son engagement dans chaque projet :

- Faire preuve de rigueur scientifique en s'appuyant sur les travaux psychanalytiques sans dogmatisme et avec une ouverture aux autres disciplines.
- Faire appel à des formateurs à la pratique clinique riche, engagée et reconnue.
- Accueillir des professionnels aux profils et fonctions complémentaires.

L'objectif est double :

- Maintenir l'adhésion à des valeurs psychodynamiques, identité du Copes dans le métissage entre clinique et théorie.
- Répondre au plus près des préoccupations et des attentes des équipes avec la volonté de partir de leur expérience.

Le Copes tente de mettre l'humain au cœur des enjeux, des décisions, tient à la fidélité à ses idéaux, à l'engagement auprès des enfants et de leur famille.

Préserver le plaisir de penser ensemble, tisser des liens, éprouver la confiance, le sens des missions de chacun : tel est l'objectif des formations !

Copes

Formation pour les professionnels
de l'enfance, de l'adolescence et de la famille



www.copes.fr

26 boulevard Brune 75 014 Paris
Tél. 01 40 44 12 27
Numéro d'existence 11.75.02.184.75
formation@copes.fr